



Approche contractuelle dans les hôpitaux, le ministre de la santé fait le point :



La situation au CHR d'Atakpamé **P4**

Criminalité faunique

Deux trafiquants de pythons royaux **P7** condamnés à 24 mois de prison dont 14 en sursis



# LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0318 du Mercredi 22 Novembre 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

CAP Togo facilite la vie à ses clients



La société bascule dans le numérique avec la carte e-C@P

Médias :

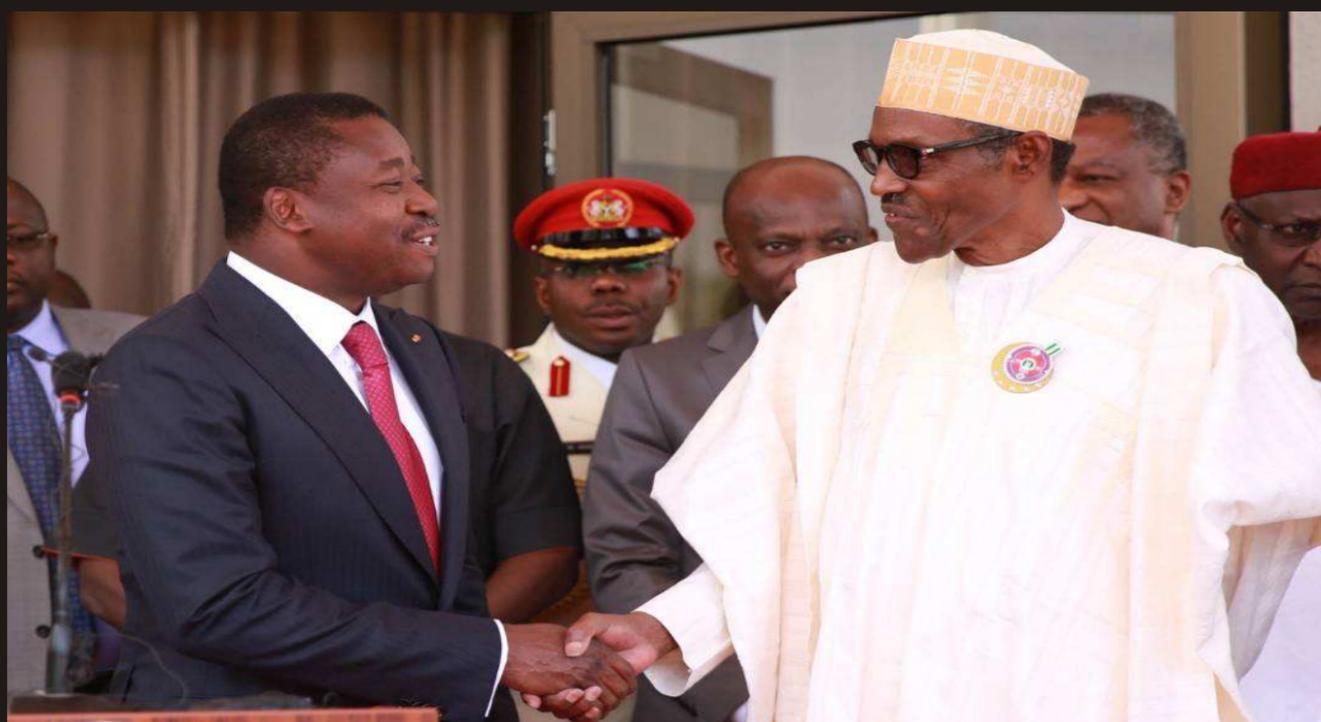
Les 46èmes assises de la presse francophone s'ouvre ce mercredi à Conakry

Match amical JoTogo, une si longue crise : urnée FIFA

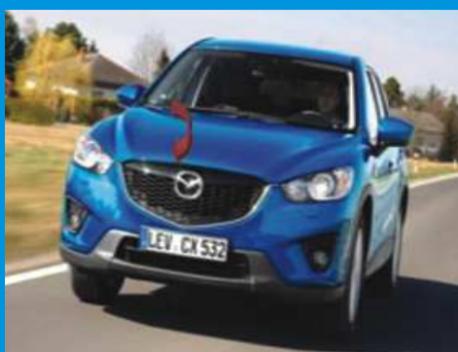


**P6** QUELLES SOLUTIONS EFFICACES ?

Situation politique ça bouge dans tous les sens



Faure Gnassingbé multiplie les échanges avec ses pairs, des leaders de l'opposition attendue à Paris **P3**



Assainissement du secteur du transit : L'UPRAD dédie le projet MERIS à la cause **P5**

# La société bascule dans le numérique avec la carte e-C@P

La miss Togo 2017 a dévoilé l'e-C@P, la nouvelle carte numérique d'achat de la société CAP Togo, ce mardi 2 novembre à Lomé. C'est au cours d'une cérémonie de présentation présidée par le Directeur Commercial de la société, M. Ankou devant un parterre de personnalités administratives, civiles, du monde des médias. Ce bijou technologique vient faciliter la vie aux clients de la société, spécialisée dans la commercialisation des produits pétroliers au Togo et va coexister avec le système des tickets ou bons qui prévaut. Elle est déjà expérimentée par cent cinquante (150) clients de la société.

## Quelles sont les caractéristiques de l'e-C@P?

L'e-C@P est une carte de dimension 85,5/54 mm, à bout arrondi et de couleur rouge. Carte à puce dissimulée et sans contact, l'e-C@P est conçue dans un matériau résistant. Elle présente au recto une station service de la société, matérialisant l'activité de la société en l'occurrence la commercialisation des produits pétroliers. L'e-C@P est opérationnelle sans fil et assure une Fiabilité, une Sécurité et une Rapidité sans



faillie aux clients. Elle peut être utilisée tant sur le plan national qu'international. Protégée avec un fort cryptage par un code PIN, l'e-C@P permet de faire un transfert de commande entre les cartes d'un même porteur ou entre carte de porteurs différents, conformément aux règles et conditions sécuritaires définies par la société. La carte e-C@P fonctionne avec ou sans connexion.

Avec ses trois variantes notamment l'e-Prépayée, la carte à la dotation (renouvellement périodique) et la carte à la consommation ou e-VIP (le client paie sa consommation à la fin d'une période donnée et définie), l'e-C@P est une carte multiservice permettant de faire des commandes de carburant, à la boutique ou pour l'automobile.

Vous êtes nombreux à vous demander comment fonctionne une carte e-C@P. M. Batéma

Steve, responsable du système d'information de CAP vous éclaire.

Les cartes e-C@P sont gérées par une plateforme de gestion électronique dénommée CYNOD CARD SYSTEM, qui est dotée de tableaux de bord et indicateurs de suivi efficace pour améliorer le contrôle et réduire les dépenses. Portail permettant au gestionnaire d'administrer son volume de carburant, de contrôler la redistribution aux véhicules de sa flotte et d'avoir une visibilité sur l'ensemble des transactions sur le réseau, cette plateforme offre la possibilité de restreindre par zone et par jour la consommation.

Elle est dotée d'une plateforme SMS et e-mail accompagnant la carte, des matériels de pointes pour les besoins d'utilisation de la carte, notamment imprimante pour reçu, scanner et autres applications tactiles,...

## Quels bénéfices tirer de l'utilisation de l'e-C@P?

- L'Accès à un service professionnel et de qualité

- Une Réduction des charges de gestion et une meilleure maîtrise de votre budget carburant,

- Accès à une plateforme innovante simple flexible et ergonomique

- Un Portail disponible 24/7 pour les gestionnaires et porteurs de cartes

- Un Contrôle total du comportement de votre carte

- Une Visibilité à 360° des transactions et du budget de la flotte

Des inquiétudes concernant les e-services de CAP Togo ? Mme Bako Péré Aïda, responsable du service informatique de CAP Togo vous soulage

## Comment commander une carte e-C@P?

Pour commander une carte e-CAP, il suffit de se présenter à la direction générale de CAP Togo et d'y souscrire. La souscription se fait par le remplissage d'un formulaire de questionnaires, avec à l'appui les copies de la carte d'identité ou du passeport, ainsi que de certaines certifications liées à la profession. La souscription en

ligne sera bientôt disponible.

## Qui peut commander une carte e-C@P?

Une personne physique comme morale peut être détentrice d'une carte e-C@P

## Quel est le coût de la carte e-CAP et la recharge minimale?

La souscription à une carte e-C@P est de cinq mille (5000) francs CFA avec une recharge minimale de cinq mille (5000) francs CFA.

## Quel sont le délai et les moyens de livraison de la carte e-C@P?

La carte e-Cap est livrée 24h après la souscription à la direction de CAP ou sur les lieux de services du client par des agents commerciaux de CAP Togo.

## Quels Services Après Vente (SAV)?

- Des Agents disponibles pour former les clients à l'utilisation de la carte.

- Bloquer une carte sur demande du client.

- Aide à la manipulation du téléphone afin d'avoir accès au tableau de bord.

- Permettre au client d'autoriser une transaction.■

**e-C@p, la carte qui vous facilite la vie Démocrate**



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de Rédaction**  
PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
JPB

**Adresse**  
Route du Contournement CEDEAO,  
Agoè Démapoè, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
La Colombe  
**Tirage**  
1000 exemplaires

## Les journalistes outillés sur le mode opératoire du fonds GARI

Le fonds de Garantie des investissements privés en Afrique de l'ouest (GARI) existe depuis 1994 au Togo mais il reste méconnu de bon nombre de togolais. C'est donc pour divulguer ses services au sein de l'opinion que l'institution a convié les journalistes à une séance de formation le mercredi 15 novembre dernier à Lomé.

La principale information était de porter à la connaissance des journalistes que le Fonds GARI est désormais membre du Groupe Africain Guarantee Fund depuis 2015. En guise d'illustration des travaux menés par le fonds GARI, un film faisant le panorama de ses



activités menées en Afrique a été projeté à l'intention des journalistes. S'en est suivi des séries de questions de la part des journalistes pour mieux appréhender son rôle.

Selon les explications de son Directeur Général, M. Franck Adjagba, le principal objectif du Fonds GARI est de promouvoir l'accès au

financement des PME/PMI par l'octroi de garanties financières ainsi qu'un soutien au renforcement des capacités des institutions financières et des PME/PMI.

Selon lui, les PME/PMI s'imposent dans toutes les économies modernes comme un des vecteurs de la croissance et de la création d'emploi. Elles constituent selon lui plus de 98% des entreprises et les 2/3 des emplois des pays développés mais malheureusement elles sont confrontées à de

nombreux problèmes auxquels son institution tente de trouver des solutions.

Sur le plan national à en croire M. Franck Adjagba, le fonds GARI a permis au Togo de devenir au terme de l'année 2016, le 2ème pays après la Côte d'Ivoire (26%) à bénéficier des approbations de garantie par pays avec un pourcentage de 15%.

Pour rappel, le fond GARI est actuellement présent dans 38 pays africains et investit près de 500 millions de dollars US dans le développement de 84 institutions financières partenaires et de 117 filiales de banques.■

**Alain Tchédre**

Situation politique ça bouge dans tous les sens :

## Faure Gnassingbé multiplie les échanges avec ses pairs, des leaders de l'opposition attendue à Paris

**L**e chef de l'Etat Faure Gnassingbé multiplie ses déplacements dans la sous-région. Hier il était à Abuja où il a rencontré le président nigérian Buhari. Selon un communiqué de la cellule de communication de la présidence, les deux hommes ont échangé sur les énergies et le commerce bref de la coopération bilatérale. Et comme toujours la situation politique au Togo est évoquée. Lundi dernier d'ailleurs le dirigeant togolais était en visite à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Accueilli à sa descente d'avion par son homologue ivoirien, les deux hommes ont eu un tête à tête au cours duquel ils ont évoqué ensemble les sujets d'intérêt commun notamment le renforcement de la coopération bilatérale au plan économique, et la redynamisation de l'intégration dans l'espace communautaire.

Faure E. Gnassingbé et Alassane Dramane Ouattara, ont échangé également sur la situation sociopolitique qui prévaut au Togo, le prochain sommet Union africaine-Union européenne.

Le Président ivoirien est l'une des voix qui appelle à la tenue



d'un dialogue pour une sortie de crise au Togo. Se prononçant sur la crise politique qui secoue le Togo, le Président de la République a encore réaffirmé sa disponibilité à aller à un dialogue tout en faisant observer qu'un dialogue, c'est

à deux. Par cette déclaration, tout donne à croire que le pouvoir en place est déjà prêt pour le dialogue de sortie de crise et qu'il n'attendait que l'opposition. Cette semaine d'ailleurs, plusieurs leaders de l'opposition ont pris les airs pour Paris la capitale française ou ils devraient selon nos informations, échanger avec le Président Guinéen Alfa KONDE.

Ily a une semaine un émissaire du Président Ghanéen Nana Akufo ADO avait rencontré plusieurs leaders des partis membres de la coalition des 14 partis politiques. Le leader de l'opposition à cet effet avait fait comprendre à la presse qu'ils



avaient fait des propositions qui devraient être soumises au pouvoir. Cette coalition d'ailleurs est à l'origine des manifestations ces derniers temps à Lomé. Il faut aussi noter qu'aucune manifestation n'est prévue pour les prochains jours. Doit-on conclure à une accalmie qui permettrait la tenue du dialogue annoncé.

Il faut dire que plusieurs chefs d'Etat de la sous-région s'investissent beaucoup dans la recherche de la solution à la crise politique togolaise. Le dialogue annoncé semble être la voie royale pour une sortie de crise. Ce dialogue qui devrait se tenir vers la fin du

mois d'avril abordera des sujets liés aux réformes constitutionnelles et constitutionnelles, la question de la limitation de mandat, le scrutin à deux tours et sans doute la question de la candidature de Faure Gnassingbé.

Le gouvernement lui avait déjà fait un grand pas en adoptant un projet de loi qui replace le verrou de la limitation de mandat et un scrutin à deux tours. Le projet de loi n'a pas obtenu les 4/5 des voix nécessaires pour son adoption, l'opposition ayant quitté la salle.

P. Fabrice



[www.unionpoullarepublique.com](http://www.unionpoullarepublique.com)

## La plate-forme digitale du parti UNIR pour être plus proche des internautes

**L'**honorable Mémounatou Ibrahima, député UNIR (majorité présidentielle), entouré de quelques membres du Bureau Exécutif et cadres du parti, a procédé au lancement d'une plateforme digitale du parti UNIR ([www.unionpoullarepublique.com](http://www.unionpoullarepublique.com)), hier dans la capitale togolaise. Pour elle, le but visé par cette plateforme est de créer un couloir et forum de discussions entre les internautes, membres, sympathisants, militants ou non de tous horizons, sur le plan tant

national qu'international afin de fédérer les énergies, développer des idées pour le développement du Togo.

Distincte du site internet du parti ([www.unir.tg](http://www.unir.tg)), cette plateforme digitale est une autre façon d'œuvrer donc à l'émergence du Togo. Concept attractif, innovant et



technologique, elle est ouverte à tous sans exclusive et dispose d'un forum grand public. Accessible sur ordinateur, tablette ou téléphone,

le [www.unionpoullarepublique.com](http://www.unionpoullarepublique.com) est doté d'un espace public où les visiteurs pourront avoir accès à certaines informations, de même que d'un espace privé organisé pour et par les adhérents. La plateforme permettra également de centraliser certaines informations et opportunités professionnelles par et pour les internautes.

Démocrate

## Approche contractuelle dans les hôpitaux, le ministre de la santé fait le point : La situation au CHR d'Atakpamé

L'approche contractuelle est dans sa phase pilote. Trois formations issues des trois niveaux de la pyramide sanitaire : le Centre Hospitalo-universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO) de Lomé pour le niveau central, le Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Atakpamé pour le niveau intermédiaire, et le Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Blitta pour le niveau périphérique. Cinq mois après le début de cette phase, le ministre de la santé et de la protection sociale dresse un bilan au niveau du CHR d'Atakpamé. Lancé depuis le mois de juin, le processus a permis d'obtenir certains résultats rendus public.

Le CHR d'Atakpamé, établissement public à caractère administratif, dessert 12 districts et une population de 1.572.241 habitants répartie sur une superficie de 16.975 km<sup>2</sup>. Vingt-sept médecins exercent dans les formations sanitaires publiques de la Région des Plateaux dont Atakpamé est le chef-lieu. Le CHR d'Atakpamé a une capacité de 215 lits et un

personnel composé de 236 agents dont 7 médecins, 79 paramédicaux, et 150 agents administratifs et d'appui. Cent neuf des 236 agents (46%) émargent sur le budget autonome, avec une masse salariale mensuelle de 18.698.409 FCFA.

Quelques résultats sautent aux yeux, on note une augmentation des taux de fréquentation, de consultation et d'hospitalisation témoigne de la satisfaction des populations dont la désaffection pour les formations sanitaires est bien connue.

Toutes les recettes, à l'exception de celle de la pharmacie du mois de juin, ont subi une hausse. Le fort investissement en achat de médicaments a permis d'en augmenter les ventes, à la satisfaction des patients. Une des conséquences de l'augmentation des recettes a consisté au paiement régulier des salaires et des primes des agents émargeant sur le budget de l'hôpital. Une autre conséquence a été la réduction du découvert en banque, de 46 à 31 millions de



Le ministre de la Santé

francs. Les dépenses en achat de médicaments (93.189.579 FCFA, +66%) et en maintenance des équipements (3.228.675 FCFA, +841%) ont connu une hausse, contrairement à celles relatives au carburant (3.494.655 FCFA, -81%) et à l'aménagement de bureaux et de logements (168.400 FCFA, -98%), le tout illustrant la volonté d'axer les efforts sur les dépenses liées aux soins. Ce souci a été à la base des dépenses suivantes sur fonds propres :

- achat de deux microscopes : 2.700.000 FCFA ;
- achat de six ordinateurs de bureau : 2.965.000 FCFA ;
- achat d'une table d'accouchement : 680.000 FCFA ;
- achat de deux brancards : 1.369.500 FCFA ;
- réhabilitation de la

pharmacie : 5.588.226 FCFA.

Le mode de gestion induit par l'approche contractuelle a été associé à l'aménagement du cadre, à travers le renforcement du ménage et la plantation d'une centaine d'arbustes. Ces mesures d'assainissement de gestion et de l'environnement sont accompagnées d'un renforcement des infrastructures et des

équipements par l'Etat et ses partenaires. Elles ont d'ailleurs suscité récemment l'intérêt d'une mission du gouvernement israélien qui va procéder à l'extension du bloc opératoire et à la construction d'une unité de soins intensifs dans les prochains mois au CHR d'Atakpamé.

Cette fructueuse expérience de l'approche contractuelle au CHR d'Atakpamé accrédite les raisons qui l'ont motivée, et incite à son extension rapide aux autres formations sanitaires. C'est ainsi que trois autres entités seront l'objet de contractualisation dans les prochaines semaines : le CHU-SO, le CHU-Kara et le centre médico-social de Siou.

La Rédaction

## Les 46èmes assises de la presse francophone s'ouvrent ce mercredi à Conakry

Le gotha de la presse francophone est à Conakry la capitale guinéenne ou s'ouvrent ce mercredi les assises de la presse francophone édition 46.

C'est au total 300 journalistes de l'espace francophone qui ont répondu présent à ce rendez-vous pour échanger sur une thématique bien précise : « Le journalisme d'investigation, la transparence ».

L'Union de la presse francophone, veut créer le débat autour de l'enquête journalistique, les risques, bref



les enjeux limite et perspectives. Bien d'autres sujets qui ne s'éloignent pas du principal thème seront abordés.

Le web et le terrain, la fausse

info ou le nouveau visage de la propagande. La presse togolaise est représentée à ces assises qui prennent fin Samedi prochain. ■

Depuis Conakry, Fabrice P.

### COCAIR VI

## Lomé abrite un atelier régional préparatoire à l'opération

Sous le thème « La reconnaissance des produits stupéfiants, l'initiation à l'analyse de risques et au ciblage, ainsi que l'utilisation de CENcomm et de l'I-24/7 », une centaine de formateurs des douanes, de police et autres du monde sécuritaire sont en atelier régional préparatoire à l'opération « COCAIR VI » depuis le lundi dernier à Lomé. Abrisé par l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette rencontre qui prendra fin le 24 novembre prochain vise à permettre aux différents acteurs d'avoir une bonne connaissance des routes de la drogue et des différents moyens de dissimulation, ainsi que de maîtriser l'utilisation du CENcomm. Pour le Commissaire des Impôts de l'OTR, M. Adoyi Essowavana, représentant le Commissaire Général à l'ouverture des travaux, le choix de ce thème relève d'une grande importance

pour la sécurité de l'Afrique en termes de lutte contre le trafic des stupéfiants et particulièrement celui de la drogue.

« Au cours des cinq (5) prochaines journées, ces formateurs de douanes seront outillés solidement sur les nouveaux moyens de lutte contre le trafic des stupéfiants en mettant en réseau les services de police et Interpol. », a-t-il confié.

Ambitieuse opération qui en est à sa 6ème expérience, COCAIR VI qui vise à intercepter les expéditions de cocaïne et autres drogues, à détecter les passagers à risque élevé, à identifier les organisations criminelles impliquées dans les trafics qui sont mis à jour et à recueillir des informations sur l'état du trafic de cocaïne et autres produits illicites, regroupera cette année 35 pays d'Afrique, d'Amérique

Suite à la page 6

## Assainissement du secteur du transit : L'UPRAD dédie le projet MERIS à la cause

**L**e lundi dernier, les locaux de l'YCIA-PORT ont abrité le lancement du projet de suivi de convoyage des véhicules à nu. Visant non seulement la facilitation des contrôles à la douane et l'augmentation des recettes, mais aussi à permettre d'éviter les contentieux et servir de preuve pour justifier la bonne fin des opérations de transit notamment la sortie effective des véhicules du territoire douanier, ce projet est une initiative de l'Union professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD-Togo).

Elle saute aux yeux, la différence entre les Commissionnaires en douanes agréés et les usurpateurs du titre ou encore les transitaires ambulants sans agréments, en l'état actuel au Port Autonome de Lomé. Et pourtant, ces usurpateurs et ambulants sans agrément sont les plus impliqués dans les opérations douanières car toute une alchimie leur permet en toute illégalité d'opérer dans ce secteur clé de l'économie du pays sans pour autant faire les choses comme cela se devait, au grand risque et désarroi des clients qui pour la plupart se confrontent à de dures réalités découlant de l'inexactitude des déclarations surtout en ce qui concerne les véhicules en transit. Souvent guidés par le gain facile, ils induisent leurs clients dans de graves contentieux avec l'administration douanière et compromettent la bonne fin des opérations de transit ou la sortie effective des véhicules du territoire douanier.

Tout Commissionnaire en Douanes agréé, qui lève une déclaration dans les règles de l'art, est responsable de la marchandise et du suivi à terme selon le code douanier. Autrefois, le convoyage se faisait de manière physique toujours sous la bannière de l'UPRAD TOGO mais s'est révélé à terme inefficace face aux multiples fraudes constatées sur le terrain.

Ainsi donc le T1, un instrument électronique validé à la sortie permet de prouver que la marchandise déclarée en transit est effectivement hors du pays. Avec le libre exercice des « transitaires » non agréés poussés par l'appât du gain immédiat et facile, des milliards de contentieux résultant de fausses déclarations et de détournement d'objectifs existent et handicapent le travail des Commissionnaires en douanes agréés, qui eux ont



pour obligation de par leur agrément de collecter les droits et taxes pour le compte du Trésor public.

Face à tous ces maux qui gangrènent le monde du transit, l'Union professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD-Togo) prend ses responsabilités afin de contribuer à combattre les irrégularités en Douanes, faciliter le travail de ses membres en sécurisant le transit des véhicules tout au long des itinéraires légaux, afin de relever ce grand défi.

Pour y parvenir, l'Union professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD-Togo) a mis en place un projet novateur afin de maintenir les importateurs au PAL parce que soucieux de protéger le marché et de combattre les fraudes tout en protégeant l'usager. Ce faisant l'UPRAD-Togo contribue efficacement aux efforts du Gouvernement en développant le projet MERIS.

### Mais en quoi consiste MERIS. UP TOGO ?

MERIS est un système de tracking de véhicule qui a pour objectif de réduire les irrégularités liées aux véhicules en transit vers les pays de l'hinterland et aussi d'identifier les responsables de ces irrégularités. Le système est basé sur une technologie de contrôle par micro puce UHF RFID couplée à un code-barres (code QR).

Les véhicules en transit ayant tous, selon leur pays de destination, un itinéraire bien défini par la Douane, des points de contrôles ont donc été créés sur chaque itinéraire jusqu'aux



différents points de sortie. Le non-respect de ces itinéraires est de ce fait considéré comme une irrégularité douanière ou un acte frauduleux.

### Quels en sont les avantages ?

Ce projet validé par les Commissionnaires agréés en Douanes va faciliter les contrôles à la douane, augmenter les recettes douanières. Aujourd'hui, avec l'effectivité de l'Office Togolais des Recettes (OTR), les recettes fiscales vont augmenter.

Pour ce qui est du public ou des usagers des Douanes, MERIS va permettre de rassurer les consommateurs des pays de l'hinterland. Une initiative très capitale si l'on veut réellement faire rentrer des recettes fiscales et faire ainsi face aux besoins budgétaires. Outre l'augmentation des recettes

fiscales et le bénéfice des Consommateurs, MERIS permettra aux Commissionnaires Agréés d'éviter les contentieux (amendes), de servir de preuve pour justifier la bonne fin des opérations de transit ou la sortie effective des véhicules du territoire douanier.

En procédant ainsi, même les syndicats des conducteurs pourront former leurs membres sur la déontologie de leur profession notamment en ce qui concerne le respect des itinéraires légaux en matière de transit.

### MERIS, Comment fonctionne

Le système de tracking de véhicule MERIS se déroule en quatre (4) étapes : La première consiste à payer une quittance de 10.000 FCFA à la banque au moment du paiement du DFU afin de

copie de bordereau de versement de la banque et d'une copie de la fiche de déclaration T1 pour vous faire enregistrer.

Après l'enregistrement, un agent de MERIS apposera un code barre (Code QR) et une étiquette radio (puce RFID) sur le pare-brise du véhicule dont la fiche de déclaration a été enregistrée et procédera au premier scan marquant le lancement du convoyage, ceci dans le cadre de la troisième étape. Puis le véhicule est ensuite scanné aux divers points de contrôles (exemple Tsévié, Kara) et de sortie (Cinkasse, SanveeKondji, Tohun, Kodjoviakope etc) par les agents de MERIS Togo tout au long de votre itinéraire.

Association professionnelle regroupant les Commissionnaires agréés en Douanes du Togo, UPRAD-TOGO existe depuis cinquante années et est membre actif du Conseil National du Patronat du Togo (CNP).

Elle défend les intérêts de ses membres, s'investit dans les formations et les renforcements de capacités de ses responsables et autres membres du personnel des Sociétés membres. L'UPRAD-TOGO dispose d'un bureau exécutif de onze (11) membres pour un mandat de trois (3) ans renouvelable. L'actuel Président de l'UPRAD-TOGO est Monsieur KODJO Kpego BADASSOU. ■

bénéficier des services du système. Après cette première étape, il faut se rendre au Parc au Bureau de MERIS Togo munis d'une

FRAIS DE DECHARGE DE T1		
LIGNES	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
CINKASSE	13.000 FCFA	<b>10.000 FCFA</b>
KETAO	15.000 FCFA	<b>12.000 FCFA</b>
KAMBOLE	13.500 FCFA	<b>13.000 FCFA</b>
AFOLE	13.500 FCFA	<b>10.500 FCFA</b>
TOHOUN	13.500 FCFA	<b>13.500 FCFA</b>
KPADAPE	18.000 FCFA	<b>15.000 FCFA</b>
NOEPE	18.000 FCFA	<b>15.000 FCFA</b>
KODJOVIAKOPE	25.000 FCFA	<b>20.000 FCFA</b>
SANVEE-CONDJI	25.000 FCFA	<b>25.000 FCFA</b>

# TOGO, UNE SI LONGUE CRISE : QUELLES SOLUTIONS EFFICACES ?

Tout conflit doit avoir une fin. Mais si cette fin est bâclée, inadaptée, injuste ou vécue comme telle, le conflit en question devient un conflit refoulé. En apparence, il est réglé. Mais son nouveau statut de conflit refoulé fera que tôt ou tard, il refera surface avec, hélas beaucoup plus d'intensité. La pratique avérée de l'Intelligence Négociationnelle peut aider à éviter ce piège conscient, mais souvent inconscient. Le schéma ci-dessus nous permet de poser les termes du débat, dans le cadre de la crise qui se déroule actuellement au Togo. Mais il



est tout aussi adaptable à bien d'autres crises.

En somme quand il ya conflit, et conflit il ya, c'est assez normal que chaque partie cherche, avec ses soutiens à faire aboutir ses objectifs.

C'est l'approche gagnant-perdant. Mais il est possible de faire gagner ensemble, le peuple togolais, le bien commun de toutes les Togolaise et de tous les Togolais.

## COCAIR VI

### Lomé abrite un atelier régional préparatoire à l'opération

Suite de la page 4

du Proche et Moyen Orient, pour un total de 39 aéroport internationaux.

Financée dans par l'Union Européenne dans le cadre du projet « AIRCOP » et de son vaste programme « Route de la Cocaine », cette opération est initiée par l'OMD en étroite connexion avec l'Organisation des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDD). Pour le représentant du Secrétaire Général de l'ONUDD, les opérations « COCAIR » favoriseront la coopération internationale, la collaboration entre agence d'application de la loi et l'échange de renseignements en temps réel, grâce à l'appui du CENcomm, mis à disposition par l'OMD, et des bases criminelles d'Interpol.

Pour lui, « il est évident et crucial pour les douanes, la police ainsi que toutes autres institutions intervenant dans la surveillance et la sécurisation de nos frontières maritimes, terrestres et aériennes de



renforcer leurs capacités en matière de reconnaissance des produits stupéfiants, leur ciblage et matière d'analyse de risque.»

Il a également plaidé pour la coopération entre les divers services, avec les nouveaux moyens modernes mis à leur disposition notamment le CENcomm et l'I-24/7, pour la réussite de l'opération.

« Pour combattre efficacement les réseaux criminels aux ramifications souvent complexes et ne connaissant pas les frontières, il est indispensable que les services répressifs adaptent et coordonnent leurs méthodes de lutte et coopèrent étroitement au niveau national, régionale et international », a confié

l'expert de l'ONUDD.

Cette 6ème opération COCAIR permettra de mettre en place huit (8) unités de contrôle notamment des cellules Aéroportuaires Anti-traffics (CAAT) placées dans les aéroports du Cap-Vert, Sénégal, Mali, Togo, Bénin, Ghana, Nigeria et du Cameroun qui effectueront des contrôles douaniers renforcés sur les passagers et leurs bagages.

En 2015, dans son rapport annuel, l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) indiquait que non seulement est une porte d'entrée, un couloir de transit pour tous types de drogues acheminés vers les autres continents, mais aussi serait une zone de fabrication de drogues de synthèses et donc une terre fertile pour la production de la marijuana spécialement. (R T)■

Et pour négocier, il faut être prêt à perdre quelque chose, il faut être prêt à écouter avec attention et disponibilité les points de vue du camp adverse.

Pour négocier, il est normal que chaque partie vienne avec ses exigences les plus hautes.

Pour négocier, il faut de la responsabilité et beaucoup d'humilité !

La négociation n'est pas et ne peut être un marché de dupes. Si tel est hélas le cas, aucune solution durable ne sera trouvée et la crise actuelle risque de devenir un conflit refoulé. L'expérience des anciens dialogues déjà menés au Togo invite naturellement à la prudence. Toutefois, il importe de souligner qu'il y a une obligation de réussite du dialogue qui doit s'instaurer de nouveau entre les acteurs concernés.

Le bien commun qu'est le Togo l'exige ! Car, il n'y a pas

une autre terre B quelque part appelée Togo. Le Togo est l'unique terre pour toutes les Togolaises et tous les Togolais, qui sont ainsi condamnés à vivre ensemble. Il est donc préférable pour chaque Togolaise et pour chaque Togolais, membre du parti présidentiel, membre d'un parti ou mouvement de l'opposition, ou n'appartenant à aucun parti ou mouvement politique togolais, civil ou militaire, vivant au Togo ou de la diaspora...de vivre dans un pays où l'harmonie, la fraternité, la sécurité...règnent.

A défaut, il restera l'application de l'article 999.

**Kag SANOUSSI,**

*Initiateur de la théorie relative à l'Intelligence Négociationnelle*

*Président de l'Institut International de Gestion des Conflits-IIGC*

**Baisse de la TVA**  
sur les produits de première nécessité



PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES REVENUS

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Criminalité faunique:

## Deux trafiquants de pythons royaux condamnés à 24 mois de prison dont 14 en sursis

La Chambre Correctionnelle du Tribunal de première instance de Lomé a condamné, mercredi 15 novembre 2017, ADAMOU Mohamed et KOLEGAIN Ablam à 24 mois de prison dont 14 avec sursis, et à payer une amende d'un million de FCFA chacun pour commerce illégal de peaux de pythons royaux, espèce protégée. A titre de dommages et intérêts, ils ont été aussi condamnés chacun à payer une somme de 2 (deux) millions de FCFA, à la partie civile qui est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Ce type d'action juridique cadre parfaitement avec la vision de collaboration entre le MERF et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains.

ADAMOU Mohamed et KOLEGAIN Ablam, deux

trafiquants de nationalité togolaise ont été arrêtés en flagrant délit, le 19 avril 2017 à l'Hôtel Excellence sis au quartier Tokoin-Trésor à Lomé, par les éléments de l'Office Central de Répression contre le Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), alors qu'ils s'apprêtaient à livrer à un individu sans d'autres précisions d'identité, 782 peaux fraîches de pythons royaux d'un poids total de deux cent dix-neuf virgule trente-six (219,36) kilogrammes.

Une perquisition effectuée à leurs domiciles par les agents de l'OCRTIDB a permis de saisir chez le sieur ADAMOU Mohamed, une peau fraîche de python de séba.

Les présumés reconnus coupables des faits, appartiennent à des réseaux de dealers avérés dans ce commerce illégal d'espèces protégées. La détention, la circulation et la vente des



espèces protégées sont interdites par l'article 62 alinéas 1 et 2 de la Loi sur l'environnement: «Les espèces animales et végétales endémiques, rares ou menacées d'extinction ainsi que leurs milieux naturels font l'objet d'une protection renforcée. L'exploitation, la commercialisation et l'exportation de ces espèces animales et végétales protégées sont réglementées»

Les peines encourues pour cette infraction sont fixées par l'article 761 du nouveau code pénal : «La destruction et la commercialisation, directe ou

indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (1) à cinq (5) ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1000.000) à cinquante (50) millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code»

Le trafic des espèces fauniques contribue énormément à l'extinction de nombreuses

espèces animales mais va bien au-delà de la destruction de la biodiversité. Ses conséquences touchent également la paix, la sécurité ainsi que l'intégrité des Etats et les conditions de vie des populations dans tous les pays de l'Afrique.

C'est la quatrième activité illégale, selon le CITES, la plus importante au monde après le trafic des stupéfiants, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains. Par ailleurs, les espèces sauvages font partie intégrante des préoccupations des hommes et jouent un rôle crucial dans le processus écologique et biologique essentiel à la vie. Elles jouent également un rôle de premier plan dans le domaine scientifique, notamment dans la mise au point des produits pharmaceutiques, et contribuent à faire prospérer l'économie d'une Nation.

Démocrate



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE \*145\*6\*3\*2\*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE \*145\*6\*3\*2\*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

**24 Nov.**  
**11 Déc.**  
**2017**

**14<sup>ème</sup>**  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités



**CETEF - LOME**

BP: 10056 LOMÉ - TOGO  
TÉL: (00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37  
site web: [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) / e-mail: [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)

**Thème : Le numérique  
au service des affaires**

